

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

| | | |
|---|--|--|
| Date de réception 06 Septembre 2016 | Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 06 Septembre 2016 | N° d'enregistrement F07616 P0135 |
|---|--|--|

1. Intitulé du projet

Projet de bûcheronnage de 2,36 ha sur la commune de Faux-la-Montagne (Creuse)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Conservatoire d'espaces naturels (CEN) du Limousin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RAYNAUD Annie-Claude, Présidente

RCS / SIRET

3 8 8 5 7 5 9 6 1 0 0 0 3 1

Forme juridique Association Loi 1901

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

51.a

Défrichement d'une superficie de 2,36 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à bûcheronner 2,36 ha de jeunes boisements sur 3 parcelles (principalement sur les parcelles CD105 et CD107 ; la parcelle CD 106 est bûcheronnée à la marge). Il s'agit de pins sylvestres, de bouleaux et de bourdaines. Les bois seront exportés à l'extérieur du site.

Ce projet est inscrit au programme de travaux du CEN Limousin dans le cadre du contrat territorial Vienne Amont (financé par la Région Limousin et l'agence de l'eau Loire-Bretagne)

4.2 Objectifs du projet

L'objectif est de retrouver un milieu ouvert d'intérêt communautaire (lande sèche/pelouse), notamment grâce au pâturage qui sera réalisé par le berger/éleveur en place sur le site (depuis 2010).
Ces travaux, qui se font aussi en site classé (Site classé des Rochers de Clamouzat), s'appuient aussi sur les orientations paysagères préconisées par Alain Freytet, dans son "Cahier de gestion et d'intentions paysagères pour le site classé des Rochers de Clamouzat, Septembre 2008" commandé par la DREAL (DIREN à l'époque).
Ces travaux sont la suite des actions menées par le Conservatoire d'espaces naturels du Limousin dans la restauration globale du site depuis 2006, qui jusqu'alors était globalement à l'abandon.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Deux phases sont à distinguer :

- La coupe des arbres par l'équipe technique du CEN Limousin. Il s'agit de couper les arbres à ras le sol, et de les laisser entiers sur place, éventuellement en petits tas. Les arbres remarquables sont conservés ; les deux gros chaos rocheux sont dégagés pour être mis en valeur.
- Les arbres seront ensuite ramassés par un débardeur qui les emmènera à l'extérieur du périmètre classé afin qu'ils soient ensuite broyés en plaquette.
Les travaux sont réalisés en milieu sec, hors période de nidification des oiseaux (automne hiver 2014-2015).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les parcelles bénéficieront d'un pâturage extensif ovin/caprin.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande d'autorisation de travaux en site classé
- Etude d'incidence au titre de natura 2000

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de travaux en site classé

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

| Grandeurs caractéristiques | Valeur |
|----------------------------|---------|
| Bucheronnage | 2,36 ha |

4.6 Localisation du projet

| Adresse et commune(s) d'implantation | Coordonnées géographiques ¹ | |
|--------------------------------------|---|--|
| Faux-la-Montagne | Long. <u>1</u> ° <u>55'</u> <u>33"</u> E | Lat. <u>45</u> ° <u>42'</u> <u>55"</u> N |
| | Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : | |
| | Point de départ : | Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___ |
| | Point d'arrivée : | Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___ |
| | Communes traversées : | |
| | | |

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Programme de travaux du CEN Limousin dans le cadre du contrat territorial Vienne Amont

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Accru naturel, sans usage particulier

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

| Le projet se situe-t-il : | Oui | Non | Lequel/Laquelle ? |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | Le site est inscrit à l'inventaire des ZNIEFF sous l'intitulé « Rochers et Tourbière de Clamouzat ». Il s'agit d'une ZNIEFF de type I de 175 ha (ZNIEFF n° 305 ; SPN 740007685). |
| en zone de montagne ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | |
| sur le territoire d'une commune littorale ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ? | <input checked="" type="checkbox"/> | | PNR "Millevalches en Limousin" |
| sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ? | | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|---|
| dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site ou sur des sols pollués ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans une zone de répartition des eaux ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| dans un site inscrit ou classé ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Site classé des Rochers de Clamouzat |
| Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité : | Oui | Non | Lequel et à quelle distance ? |
| d'un site Natura 2000 ? | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | Les parcelles sont incluses dans le site natura 2000 FR7412003 "ZPS Plateau de Millevaches" |
| d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

| Domaines de l'environnement : | | Oui | Non | De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel |
|-------------------------------|---|--------------------------|-------------------------------------|--|
| Ressources | engendre-t-il des prélèvements d'eau ? | | X | |
| | impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ? | | X | |
| | est-il excédentaire en matériaux ? | | X | |
| | est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ? | | X | |
| Milieu naturel | est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--------------------------------|--|--------------------------|-------------------------------------|--|
| | Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Risques et nuisances | Est-il concerné par des risques technologiques ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques naturels ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des risques sanitaires ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Commodités de voisinage | Est-il source de bruit ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances sonores ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des odeurs ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des nuisances olfactives ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Engendre-t-il des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | Est-il concerné par des vibrations ? | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

| | | | | |
|--|---|-------------------------------------|-------------------------------------|--|
| | <p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/></p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Pollutions | <p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/></p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/></p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| Patrimoine / Cadre de vie / Population | <p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/></p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |
| | <p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/></p> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | |

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le site des rochers de Clamouzat, longtemps abandonné par l'agriculture, s'est beaucoup enrichi, notamment avec le développement de la fougère aigle, et de boisements spontanés. Ce site a été classé en 1988 dans un premier temps pour ses dalles en granites remarquables, et son périmètre a été étendu en 2008, notamment pour son complexe important de lande à bruyère et de tourbière environnant.

Les travaux vont permettre de restaurer des landes à bruyères. La gestion sera ensuite assurée par l'éleveur présent à proximité. Ces travaux, qui se font hors période de nidification des oiseaux, seront bénéfiques à au moins deux espèces d'intérêt communautaires : l'engoulevent d'Europe, déjà présent sur le site ainsi qu'au Circaète Jean-le-Blanc, qui retrouvera un territoire de chasse plus favorable. Compte tenu de la faible étendue du projet mais du bénéfice paysager et écologique, l'étude d'impact n'est pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

| Objet | | |
|-------|--|---|
| 1 | L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ; | X |
| 2 | Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; | X |
| 3 | Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; | X |
| 4 | Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; | |
| 5 | Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; | X |

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

| Objet |
|---|
| <p>- extrait cartographique des orientations paysagères de l'étude réalisée pour la DIREN "Cahier de gestion et d'intentions paysagères pour le site classé des rochers de Clamouzat, Alain FREYTET, 2008".</p> |

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Saint-Gence**

le, **03 septembre 2014**

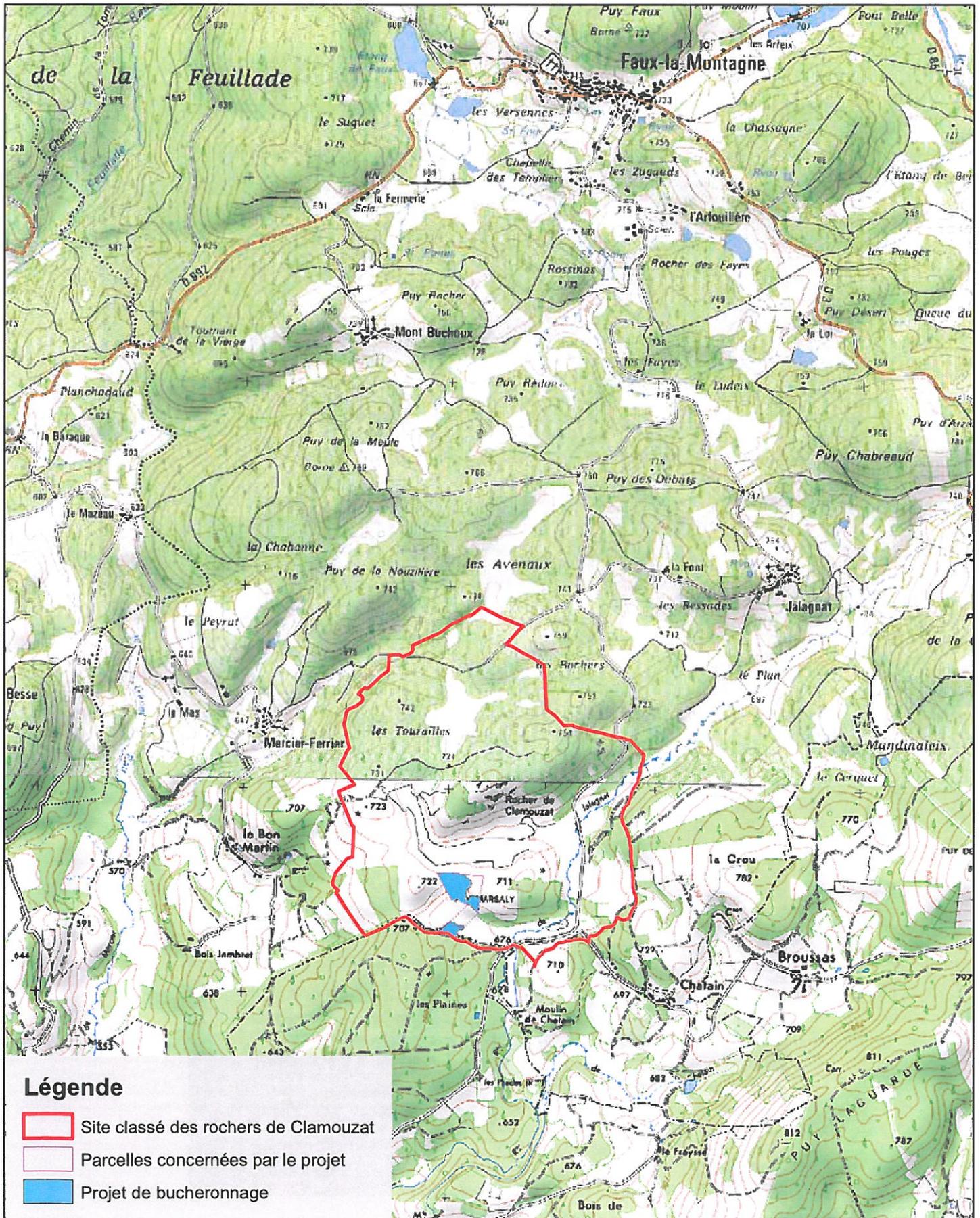
Annie-Claude Reynaud, Présidente

Signature

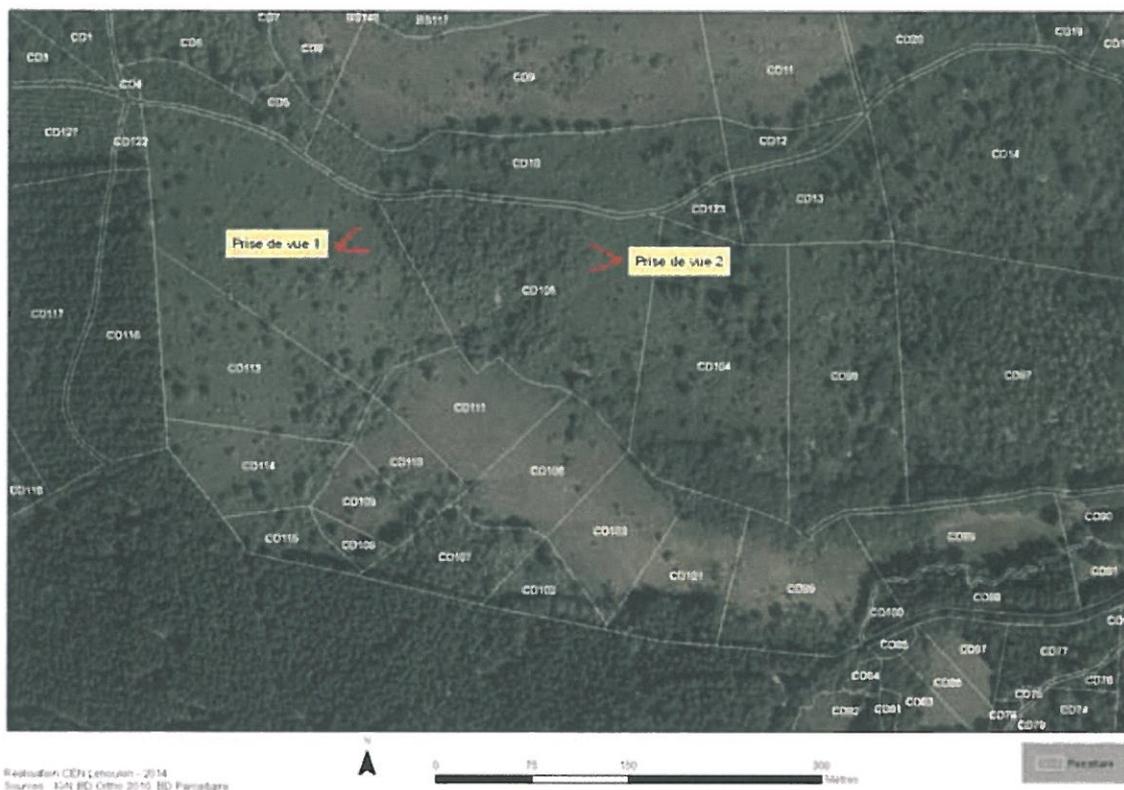


**CEN LIMOUSIN
6, ruelle du Theil
LE THEIL
87510 SAINT-GENCE**

Localisation des travaux de bucheronnage dans le site classé des rochers de Clamouzat



Localisation des prises de vue



Prise de vue 1 : bois de pins et bouleau dense (CD105)

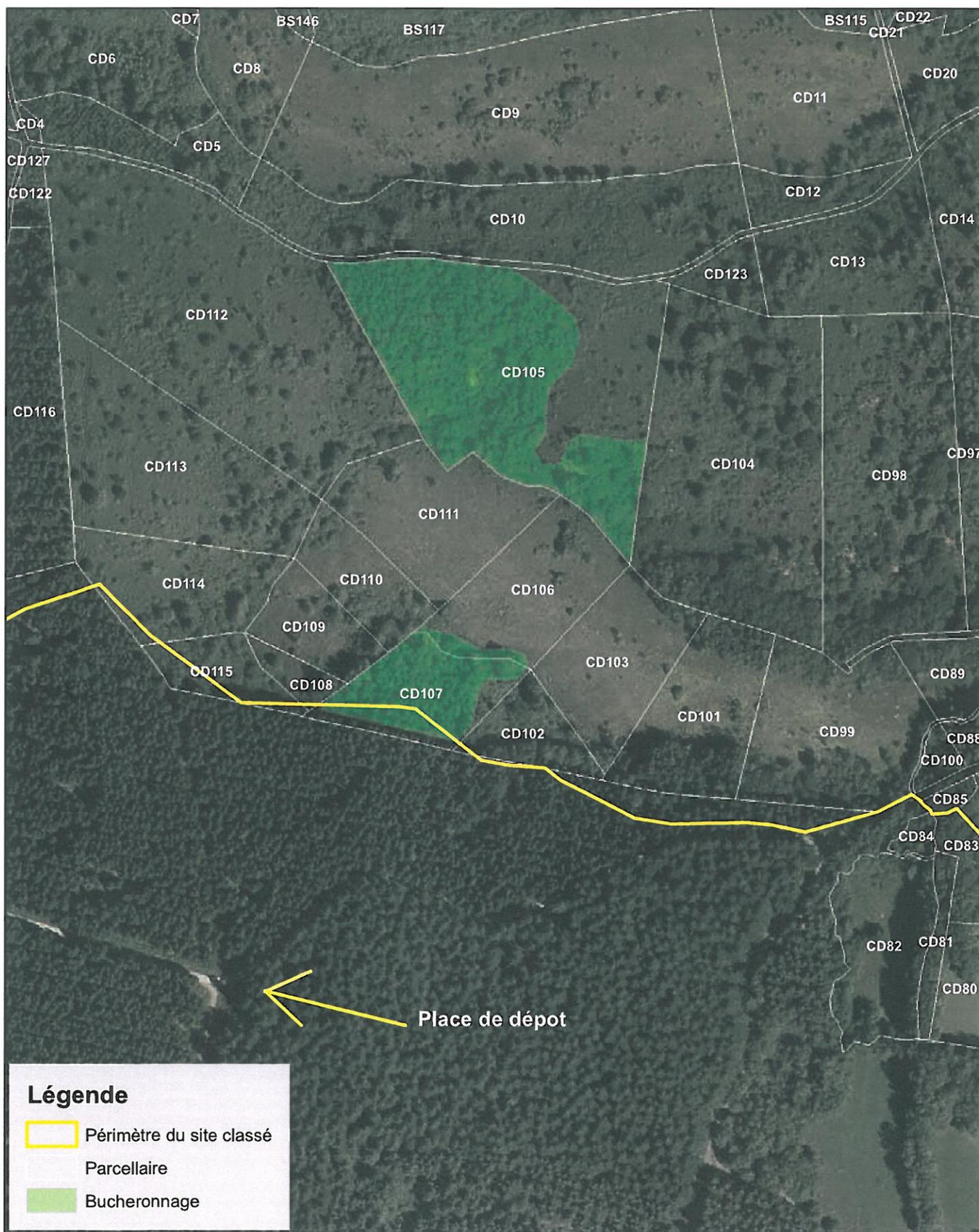


Prise de vue 2 : Zone de bourdaine en premier plan et boisement de pins en second plan (CD105)



Information : il est difficile de d'obtenir des vues de la parcelle CD107, car on ne peut pas prendre de recul

Localisation des travaux de bucheronnage de restauration dans le site classé des rochers de Clamouzat (Faux-la-Montagne)



Extrait du Cahier de gestion et d'intentions paysagères pour le site classé des rochers de Clamouzat, 8pt 2008 d'Alain FREYET

Repérage cadastral

- LÉGENDE**
-  espace de la forêt feuillue
 -  espace des tourbières et landes humides
 -  espace des landes sèches et des prairies
 -  limite du site classé
 -  sentier d'interprétation à créer
 -  route
 -  vues à maintenir ou à créer
 -  Rochers à dégager
 -  Petit patrimoine à mettre en valeur
 -  Arbre remarquable

Annotation CEN Limousin

 Parcelles concernées par le projet de bucheronnage.

Nord
0 300m

